

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N°

TE1754H

MISE A JOUR du

01/03/2021

SOCIETE TITULAIRE

AXIMUM Industrie

8, rue Jean Mermoz

78114 Magny-les-Hameaux FRANCE

PRODUIT

Easy Mark Temporaire

Nature du produit

BPC

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Bande Préfabriquée Collée rétroréfléchissante de couleur jaune, pour marquage temporaire à enlever, sur revêtements hydrocarbonés. Il n'y a pas de saupoudrage.

Conditions limites d'application * :

T° mini : 5 °C

T° maxi : 45 °C

Hygrométrie maxi : 80 %

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Application manuelle sans primaire et sans colle.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : 20 °C

T° sol : 32 °C

Hygrométrie : 54 %

Vent : 8 km/h

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit

Masse Volumique

Teneur en cendres

Extrait sec

Bille Anneau

Produit de base

1.84 g/ml

66.5 %

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :

N2

OISE

Chaussée PARIS->PROVINCE

PR 15.36

à 16.28

Année

Trafic (véh/j)

% PL

Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX

Application en : 2019 - R280

PMT : 0.9 mm

2019

8164

17

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour	
Nb de passages de roues	RI	SRT	Chromaticité	Qd
	(mcd.m-2.lx-1)		(x)	(y)
Exigences :	200	0.45	Jaune temporaire	
Etat neuf	296	0.54	0.4594	0.4564
(T1) 50000	315	0.48	0.4624	0.4564
(T2) 100000	307	0.49	0.4644	0.4578
(T2) 100000	Classe R4	Classe S1	/	Classe Q1

Enlevabilité : Enlevabilité manuelle satisfaisante

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax :/

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :

CERTIFIÉ PAR ASCQUER

NF

EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

VISAS

Fiche établie par le CEREMA - Dter NP

D. DUPONT

Le 01/06/2022

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140